



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pommes

Question écrite n° 27862

## Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation des producteurs de pommes. La variété Gala, principale variété concernée par la grande exportation, a un potentiel de production nationale en hausse de 20 000 tonnes et sera affectée, cette année, par la présence de petits calibres dus à la sécheresse qui a sévi dans notre pays. Le dégagement de tonnage hors du marché européen s'avère indispensable pour éviter un engorgement du marché et la baisse des cours. Du fait de la quasi-disparition du régime des restitutions européennes et de la faiblesse du dollar par rapport à l'euro, les producteurs de pommes français sont fortement pénalisés sur les marchés mondiaux. Sur la base de ces éléments, elle lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour soutenir les exportations maritimes des producteurs de pommes français.

## Texte de la réponse

Les caractéristiques particulières des pommes françaises de la campagne en cours (petit calibre, faible coloration) et la présence plus massive de pommes en provenance de l'hémisphère sud ont suscité l'inquiétude dans la filière, que ce soit pour l'écoulement des produits français sur le marché intérieur ou à l'export qui constitue un débouché important. Dès que les premières difficultés sont apparues, des réunions de travail avec les professionnels du secteur ont été organisées. Une première aide de 250 000 euros a été débloquée pour aider les projets d'exportations et ce malgré les actuelles contraintes budgétaires. En amont de cette aide débloquée en urgence, le secteur de la pomme ainsi que celui du kiwi ont pu bénéficier d'une aide de la Communauté européenne et de l'État dans le cadre du programme de promotion PROMEUROP 2003-2006. L'aide globale pour ce projet présenté par l'interprofession, plus de 19,5 millions d'euros sur trois ans est d'un montant encore jamais atteint. Par ailleurs, le programme de promotion « pomme » sur les pays tiers EUROFEL vient d'être renouvelé pour trois ans par la Commission, à hauteur de près de 3 millions d'euros dont 2,1 millions d'euros débloqués par les pouvoirs publics. Ce type de soutien à la promotion des produits est de nature à favoriser la consommation et à prévenir les difficultés du marché. Depuis, en fonction des variétés, on constate une évolution satisfaisante. Il convient toutefois de rester vigilant sur l'évolution de cette campagne. Un travail approfondi de réflexion sur l'avenir de la filière fruits et légumes est en cours dans le cadre d'un audit approfondi auquel participe l'ensemble des partenaires. Sur cette base, une concertation avec l'ensemble des professionnels de la filière se mettra en place afin d'identifier avec eux les priorités sur lesquelles la dynamique de ce secteur réclame que soit concentrés les efforts.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27862

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé** : agriculture, alimentation et pêche  
**Ministère attributaire** : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 3 novembre 2003, page 8331

**Réponse publiée le** : 22 juin 2004, page 4674